

Sarlat, le 23 janvier 2024

Le service État Civil va changer de locaux

Le service État Civil de la Ville de Sarlat déménage en mairie. Il se situera à partir du 29 janvier au niveau de l'entrée de l'Hôtel de Ville située au 2, rue Fénélon.

Jusqu'au 26 janvier, le service assurera un service minimum, à savoir les déclarations de naissance et de décès soumises à un délai légal.

Pour toute autre demande, un accueil téléphonique sera assuré afin de juger l'urgence du besoin et la possibilité d'y répondre dans le meilleur délai.

Le 29 janvier, le service État Civil reprendra un service normal et vous accueillera par l'entrée accessible aux personnes à mobilité réduite, située au 2, rue Fénélon.

Renseignements auprès du service État Civil au 05 53 31 53 49